

POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE VALORISER VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES ?



Chaque habitant des
11 communes du
territoire produit
par an en moyenne
258 kg de déchets
dont **116 kg** de
déchets alimentaires



39,9%
de déchets
alimentaires

AVANT
Bac gris
pour incinération



AUJOUR'DHUI
Nouvelle borne à déchets
alimentaires

Trier ses déchets alimentaires
est un acte citoyen et écologique par la valorisation
des déchets et la réduction de l'empreinte écologique
LA PLANÈTE VOUS REMERCIE !

LES BORNES À DÉCHETS ALIMENTAIRES ARRIVENT SUR LE TERRITOIRE :

transformez vos
déchets alimentaires
en ressources !



L'installation se fera progressivement au cours des prochains mois. Les premières communes équipées sont : Cramoisy (6 bornes), Maysel (2 bornes), Rousseloy (4 bornes), Saint-Maximin (16 bornes), Saint-Vaast-lès-Mello (7 bornes) et Villers-Saint-Paul (6 bornes).

POUR FACILITER LE TRI
DE VOS DÉCHETS
ALIMENTAIRES,
L'AGGLOMÉRATION
VOUS OFFRE
UN BIO-SEAU



RENCONTREZ LES AMBASSADEURS
DU TRI DE L'AGGLOMÉRATION ET
RÉCUPÉREZ VOTRE BIO-SEAU :

- **Cramoisy - Mairie :**
Mardi 26 novembre de 14h à 18h
- **Maysel - Mairie :**
Jeudi 28 novembre de 10h à 12h
- **Rousseloy - Mairie :**
Lundi 25 novembre de 14h à 16h
- **Saint-Maximin :**
Mardi 3 décembre -
Quartier des Champignolles et du Larris
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi 5 décembre -
Mandela de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Saint-Vaast-lès-Mello - Mairie :**
Mardi 3 décembre de 18h à 19h30
- **Villers-Saint-Paul -
Services Techniques :**
Lundi 25 novembre de 10h à 12h
Lundi 2 décembre de 14h à 16h
Mercredi 4 décembre de 10h à 12h

Vous n'êtes
pas disponible ?



Flashez le QR Code
pour connaître les
horaires de retrait
de votre bio-seau,
localiser la borne
la plus proche et
retrouver toutes les
informations utiles.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE VALORISER VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES ?



Chaque habitant des
11 communes du
territoire produit
par an en moyenne
258 kg de déchets
dont **116 kg** de
déchets alimentaires



39,9%
de déchets
alimentaires

AVANT
Bac gris
pour incinération



AUJOUR'HUI
Nouvelle borne à déchets
alimentaires

Trier ses déchets alimentaires
est un acte citoyen et écologique par la valorisation
des déchets et la réduction de l'empreinte écologique
LA PLANÈTE VOUS REMERCIE !

LES BORNES À DÉCHETS ALIMENTAIRES ARRIVENT SUR LE TERRITOIRE :

transformez vos
déchets alimentaires
en ressources !



L'installation se fera progressivement au cours des prochains mois. Les premières communes équipées sont : Cramoisy (6 bornes), Maysel (2 bornes), Rousseloy (4 bornes), Saint-Maximin (16 bornes), Saint-Vaast-lès-Mello (7 bornes) et Villers-Saint-Paul (6 bornes).

POUR FACILITER LE TRI
DE VOS DÉCHETS
ALIMENTAIRES,
L'AGGLOMÉRATION
VOUS OFFRE
UN BIO-SEAU



RENCONTREZ LES AMBASSADEURS
DU TRI DE L'AGGLOMÉRATION ET
RÉCUPÉREZ VOTRE BIO-SEAU :

- **Cramoisy - Mairie :**
Mardi 26 novembre de 14h à 18h
- **Maysel - Mairie :**
Jeudi 28 novembre de 10h à 12h
- **Rousseloy - Mairie :**
Lundi 25 novembre de 14h à 16h
- **Saint-Maximin :**
Mardi 3 décembre -
Quartier des Champignolles et du Larris
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi 5 décembre -
Mandela de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Saint-Vaast-lès-Mello - Mairie :**
Mardi 3 décembre de 18h à 19h30
- **Villers-Saint-Paul -
Services Techniques :**
Lundi 25 novembre de 10h à 12h
Lundi 2 décembre de 14h à 16h
Mercredi 4 décembre de 10h à 12h

Vous n'êtes
pas disponible ?



Flashez le QR Code
pour connaître les
horaires de retrait
de votre bio-seau,
localiser la borne
la plus proche et
retrouver toutes les
informations utiles.